

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE VALHERBASSE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 5 JUIN 2020 A 20 H A L'ESPACE HAUTE HERBASSE
DE MIRIBEL**

Elus Présents : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle, BRET Vincent, CARRERE Alexandra, CHARVAT Patrick, CLET Benjamin, DUC Bernard, DUC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, JANTON Joëlle, MARION Isabelle, MARY Claude, PAQUIEN Lionel, POUGET-MATHIEU Régine, RODRIGUEZ Richard, ROLIN Jérôme, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly, VASSY Jean-Louis

Secrétaire de séance : Benjamin CLET

1/ APPROBATION PV DU 23 MAI 2020

Adopté après rectifications faites suite remarques de M. Bret Vincent, M. DUC Bernard et de Mme JANTON Joëlle

2/ DELEGATIONS DE FONCTIONS AU MAIRE

Remarques faites sur la délibération concernant les délégations, alors que celle-ci a été voté à l'identique en 2019 sans aucune remarque.

Plusieurs délégations sont données à M. Le Maire pour toute la durée du mandat.

Monsieur le Maire se propose d'autoriser les prérogatives 2-8-9-10-16-17-23-24 et de revoir les autres dans un prochain conseil.

3/ DESIGNATION DES CONSEILLERS DELEGUES (Arrêtés à prendre)

Monsieur Le Maire décide de fixer le nombre des conseillers délégués à **6** ; ce nombre peut être modifié à tout moment. Ils seront en charge de la communication et vie des villages, travaux de voirie, réseaux divers, forêts, environnement (déchets, rivières...), affaires sociales, développement économique et touristique, école et jeunesse.

D'autres délégations peuvent éventuellement être rajoutées par la suite.

4/ INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions des maires et adjoints.

- décide de fixer comme suit :

Article 1 : A compter du 23 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être alloué aux titulaires de mandats locaux par l'article L2123-23 précité, fixée aux taux suivants :

- A – Maire Taux maximal :

Taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (article L2123-23-1)

Maire : 25,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

- B - Adjoins Taux maximum:

Taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (article L2123-24).
Adjoint : 9,9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

C – Maire délégué Taux maximum :

Taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (article L2123)
Maire délégué : 25,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

D - Conseillers Délégués :

Taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (article L2123-24)
Conseiller délégué : 5% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Article 2 : Le montant des crédits est inscrit au budget communal articles 6531 et suivants.

Article 3 : Les indemnités de fonction sont payées mensuellement.

**5/ DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS
SDED/SIVOS/SIVU/SIEH**

DELEGUES SDED

Monsieur le Maire propose de désigner 2 représentants de la commune pour participer à l'élection des délégués du comité syndical du sded.

- **M. VASSY Jean-Louis Né le 06/11/1959 à Romans-sur-Isère**
195 A route de la Charrière Miribel 26350 Valherbasse
04 75 71 75 13 / 06 07 30 86 67 jl.vassy@orange.fr
- **M. CHARVAT Patrick Né le 15/06/1956 à Roybon (Isère)**
290 Chemin des jeux de boules Montrigaud 26350 Valherbasse
06 40 24 36 09 patrick.charvat@wanadoo.fr

SIVOS

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

Membres titulaires		Membres suppléants	
Nom Prénom	Fonction élu	Nom Prénom	Fonction élu
VASSY Jean-Louis	MAIRE		
BESSON Isabelle	Maire déléguée	BRET Vincent	Conseiller municipal
CHARVAT Patrick	Maire délégué	SAUREL Nelly	3e Adjointe
POUGET-MATHIEU Régine	Conseillère déléguée	RONGY Marie-Madeleine	Conseillère municipale
DUC Gwendoline	conseillère municipale		
ROLIN Jérôme	Conseiller municipal		

SIVU

Désignation des délégués au **SIVU HAUTE HERBASSE 2000/ERA**.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CHARVAT Patrick	SAUREL Nelly
VASSY Jean-Louis	DUC Gwendoline
BESSON Isabelle	
BRET Vincent	

SIEH

Désignation des délégués au **SIEH**.

- VASSY Jean-Louis - titulaire - BESSON Isabelle suppléante
- CHARVAT Patrick - titulaire

6/ DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

M. Le Maire est de droit dans toutes les commissions

COMMISSION DES IMPOTS

Monsieur le maire explique au conseil municipal l'article 1650-1 du code général des impôts qui institue une commission communale des impôts directs composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires (pour les communes de 2000 habitants ou moins). La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

M. Le Maire proposera une liste de 24 personnes lors du prochain conseil

COMMISSION FINANCES

Monsieur le Maire propose de constituer la commission **FINANCES**, pour notamment la préparation du budget, et toutes questions relatives aux finances.

• CHARVAT Patrick	• BARRIER Marie-Agnès
• PAQUIEN Lionel	• SAUREL Nelly
• DUC Bernard	• BESSON Isabelle
• JANTON Joëlle	•
• DUC Gwendoline	•
• BRET Vincent	•
• CARRERE Alexandra	•
• ROLIN Jérôme	•

COMMISSION URBANISME

Monsieur le Maire propose de constituer la commission **URBANISME**

• CHARVAT Patrick	• BESSON Isabelle
• DUC Bernard	•
• JANTON Joëlle	•
• DUC Gwendoline	•
• SAUREL Nelly	•

COMMISSION VOIRIE, RESEAUX DIVERS

Monsieur le Maire propose de constituer la commission **Voirie et réseaux divers**.

• CHARVAT Patrick	• GAUDENECHÉ Patrice
• MARY Claude	• BESSON Isabelle
• DUC Bernard	•
• JANTON Joëlle	•

COMMISSION BATIMENTS

Monsieur le Maire propose de constituer la commission **BATIMENTS**

• CHARVAT Patrick	• BESSON Isabelle
• JANTON Joëlle	•
• BRET Vincent	•
• RONGY Marie-Madeleine	•

COMMISSION COMMUNICATION, VIE DU VILLAGE

Monsieur le Maire propose de créer une commission plus spécifiquement chargée de la communication, du cadre de vie (bulletin municipal, site internet, manifestations culturelles ou sportives, fleurissement du village, ...).

• CHARVAT Patrick	•
• SAUREL Nelly	•
• BESSON Isabelle	•
• CLET Benjamin	•
•	•
•	•
•	•

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Monsieur le Maire propose de créer une commission chargée des affaires sociales de Valherbasse. (Ex CCAS)

• POUGET-MATHIEU Régine	•
• BARRIER Marie-Agnès	•
• SAUREL Nelly	•
• BESSON Isabelle	•
•	•
•	•
•	•

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISTIQUE

Monsieur le Maire propose de créer une commission chargée des **AFFAIRES ECONOMIQUES ET**

TOURISTIQUES de Valherbasse.

• PAQUIEN Lionel	•
• BRET Vincent	•
• RONGY Marie-Madeleine	•
•	•
•	•
•	•
•	•

COMMISSION ECOLE, JEUNESSE (CMJ)

Monsieur le Maire propose de créer une commission plus spécifiquement chargée de l' **ECOLE et de la JEUNESSE** et notamment le Conseil Municipal Jeunes.

• CHARVAT Patrick	•
• DUC Gwendoline	•
• POUGET-MATHIEU Régine	•
• BESSON Isabelle	•
•	•
•	•
•	•

COMMISSION ENVIRONNEMENT (Déchets, rivières..)

Monsieur le Maire propose de créer une commission plus spécifiquement chargée de **L'ENVIRONNEMENT, LES DECHETS, NOS RIVIERES ..**

• DUC Bernard	•
• JANTON Joëlle	•
• ROLIN Jérôme	•
• CLET Benjamin	•
•	•
•	•
•	•

CORRESPONDANT DEFENSE :

Désignation d'un élu Correspondant Défense

Monsieur CHARVAT Patrick sera l'élu Correspondant Défense.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES et MARCHES PUBLICS

- Président de la commission d'appel d'offres : **M. Jean-Louis VASSY, Maire**
- Les délégués titulaires sont (3) :
 - CHARVAT Patrick
 - BESSON Isabelle
 - JANTON Joëlle
- Les délégués suppléants sont (3) :
 - BARRIER Marie-Agnès

- - DUC Bernard
- - SAUREL Nelly

CNAS

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la mise en place de prestations sociales pour le personnel de la Commune de Valherbasse (Drôme) depuis le **1er janvier 2019**.

M. CHARVAT Patrick , est désigné en qualité de délégué élu notamment pour représenter la commune de VALHERBASSE au sein du CNAS.

2°) Informe le conseil municipal que Mme Jassoud Alexandra, Adjointe Administrative est déléguée du personnel auprès du CNAS.

7/ COLUMBARIUM : ABANDON DE CONCESSION (Montrigaud)

Funéraire – Rétrocession d'une case de columbarium à la Commune – Autorisation de signatures

Suite à une demande de déplacement d'une urne funéraire et donc d'abandon d'une case au columbarium du cimetière de la commune déléguée de Montrigaud, M. le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser l'abandon de la case pour le détenteur de celle-ci.

CONSIDERANT les dépenses de remise en état de la case de columbarium, la commune de Valherbasse ne rembourse pas le titulaire de cette concession et en reprend possession pour la proposer à la revente

Toute demande d'abandon d'une case de columbarium doit être adressée à M. le Maire de Valherbasse par le titulaire de la concession trentenaire

8/ DELEGATION DE SIGNATURE POUR ACTES NOTARIES

ACTE D'ÉCHANGE DE TERRAIN ENTRE MOULIN NORBERT ET LA COMMUNE DE MIRIBEL, TRANSFERE A VALHERBASSE

Monsieur Le Maire explique qu'en 2018 le conseil municipal de Miribel a accepté l'échange d'une partie de la parcelle ZB 74 appartenant à la commune de Miribel contre une partie de la parcelle ZB 144 appartenant à M. MOULIN Norbert afin d'effectuer des travaux de voirie. Il est rappeler que les frais d'acte notarié et de géomètre resteront à la charge de la commune.

ACTE DE VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE ZB111 ENTRE MICHAT ERIC ET LA COMMUNE HISTORIQUE DE MIRIBEL, TRANSFERE A VALHERBASSE

Monsieur Le Maire explique qu'en 2018 le conseil municipal de Miribel a accepté l'achat d'une partie de la parcelle ZB 111 appartenant à Monsieur MICHAT Eric pour une contenance de 2 225 m² et un montant de 4 000 €.

Il est rappeler que les frais d'acte notarié et de géomètre resteront à la charge de la commune.

9/ DEFENSE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le conseil Municipal,

AUTORISE M. le Maire à ester en justice auprès du Tribunal administratif, dans toutes les instances dont la commune pourrait être appelée,

AUTORISE M. le Maire à désigner un avocat, éventuellement sur les conseils de l'agence d'assurance « SMACL » dont la commune est affiliée,

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents concernant une défense devant le Tribunal Administratif.

10/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR REFECTION COUVERTURE TERRASSE COMMERCE MONTRIGAUD

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis de JPF création Aluminium concernant la remise en état de la toiture de l'auberge de Montrigaud.

Le montant du devis s'élève à **8 457 € HT** soit **9 640,98 € TTC**.

Le Maire propose de demander une subvention la plus élevée possible auprès du conseil départementale sur un montant de **8 457€ HT** soit **9 640,98€ TTC** :

11/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR DES TRAVAUX SYLVICOLES EN FORET DE MONTRIGAUD

Programme 2020 des travaux à réaliser en forêt communale : Demande de subvention auprès du Conseil Régional et du CD26

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2020

⇒ **Dépenses subventionnables travaux sylvicoles de dégagement ou/et dépressage de semis naturels feuillus et résineux, en futaie régulière, ou intervention sylvicoles en futaie irrégulière** 17 497 € -

* Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Régional 5 249 €

* Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental 26 5 249 €

* Montant total des subventions 10 498 €

* Montant total de l'autofinancement communal des travaux subventionnés 6 999 € H.T

INDEMNISATION POUR LES TRAJETS EXCEPTIONNELS DES AGENTS ENTRE LES COMMUNES DELEGUEES.

Le Conseil Municipal,

- **Accepte** d'indemniser les trajets exceptionnels des agents entre les communes déléguées.
 - 6 trajets aller-retour Montrigaud-Miribel remboursé en indemnité Km :
 - 1 trajet aller-retrour = 7 km
 - 6 trajets = un total de 42 km

QUESTIONS DIVERSES

- **Monsieur le maire procède à la lecture de la Charte de la Commune Nouvelle Valherbasse.**

- **Remise exceptionnelle sur les loyers des commerces en raison de la crise sanitaire (Se renseigner pour savoir ce que nous pouvons faire) Plusieurs propositions émanent des élus : transfert budgétaire des fonds réservés aux vogues, attribution de bons à la population pour consommer locale, augmenter les subventions aux associations pour développer des festivités chez les restaurateurs de la commune...**

- **Point sur la distribution des masques : M. DUC Bernard informe qu'il a effectué la distribution avec Mme Bret Christiane. M. ROLIN Jérôme demande comment s'est faite la distribution. Mme Besson Isabelle signale que certaines personnes ont eu seulement des masques tissus et d'autres ceux de la Région. Par contre, certains administrés ont eu les deux.**

- **Action santé Haute Herbasse :** Madame Joëlle JANTON informe le Conseil Municipal que cette association existe depuis le 1^{er} janvier 2019 afin de palier au manque de médecin sur le territoire avec mise en place d'une coordinatrice de santé.

A l'issue de l'année 2019 l'ARS a souhaité que l'association se recentre sur son but « la santé autour du Patient ».

Le profil Valérie BROCHIER étant trop axé sur le social l'association a mis fin à son contrat le 30 avril 2019. Son remplaçant M. Mathieu Courtial prendra ses fonctions à partir du 1^{er} juillet 2020.

Monsieur le Maire demande si la subvention de l'ARS est maintenue à 50.000 € ?

Compte tenu de ce qui précède la subvention 2020 est ramenée à 23 000 €.

Il serait souhaitable que les municipalités se réapproprient l'action sociale.

Association Sports Loisirs en Haute Herbasse :

Cette association demande à louer le terrain de cross sur la commune déléguée de Miribel. Le conseil municipal donne un accord de principe et il y aura lieu d'établir le bail et délibérer sur cette attribution.

SIABH : Aménagement et restauration écologique du Valéré. Entre le Pont de Sin Valet et le Pont Mottin. Travaux en prévision d'un montant de 1 200 000 € portés par le SIABH(Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse)

IHH : Compte rendu réunion de l'Association. Monsieur Vincent BRET explique que le club est fortement impacté par les manifestations annulées. Défaillance de certains joueurs. Etudier la possibilité d'une fusion avec le club du Laris. Demande aide financière. Entretien du terrain à faire par Valherbasse.

ADAPEI : Fournisseur de masques tissus (300) Monsieur le Maire questionne le Conseil Municipal afin d'allouer une subvention exceptionnelle à cette association. Le Conseil municipal accorde une aide de 250 €

Travaux d'eau sur Miribel : Mme JANTON informe : Le 01 Janvier 2020 transfert du réseau au SIEH.

Lors des transactions avec le SIEH avant transfert, la commune devait effectuer des travaux d'alimentation en eau sur le secteur de la Balme. Les travaux sont actuellement bloqués car l'alimentation initiale se fait par un tuyau de 32 jugé techniquement inadapté. Contacter le SIEH pour que les travaux soient faits car les habitants ont déjà tous réglés les factures par anticipation. Les habitants souhaitent que les travaux soient faits rapidement sinon nous risquons des demandes de remboursements aux habitants. Monsieur le Maire rappelle que pendant le confinement tout a été arrêté.

Madame JANTON demande que ce dossier soit évoqué lors du prochain conseil municipal.

Dossier de traverse du village : M. DUC informe : Aides Etat, Région, Département et fonds de concours; Les travaux doivent commencer avant le 31/12/2020. Contacter le BEAUR.

Travaux du BOURG : A voir pour la sécurité

Visite des bâtiments de Montrigaud samedi 6 juin (matinée).

Conseil d'école du 28 Mai 2020 : Aucun élu présent. Mme Besson Isabelle s'était excusée. Problème de connexion pour les autres élus.

Fauchage sur Montrigaud : passage banquette seulement et épareuse en Août.